

INDE EDUC' ACTIONS

Association à but humanitaire

soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 30, rue du Puits – JACOU (34830)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf

Et le treize avril, à quatorze heures trente,

Les membres de l'association INDE EDUC' ACTIONS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à JACOU (34830) Salle municipale Dubruc – Rue Jeanne Rolland, sur convocation de Monsieur Alain Ménez Président, adressée par courrier électronique en date du 23 mars 2019.

Monsieur Alain Ménez est désigné en qualité de Président de séance, Monsieur Daniel Taulelle est désigné en qualité de scrutateur, Madame Jacqueline Bourbousson est désignée en qualité de secrétaire.

Il résulte de la feuille de présence que 136 membres sur 258 sont présents ou représentés, l'Assemblée Générale est régulièrement réunie et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport moral du Président sur l'exercice 2018,
- Présentation du FCRA : Relations entre IEA (France) et IEA TRUST (Inde)
- Activité des trois antennes,
- Lecture et approbation du Rapport financier,
- Approbation des comptes de l'exercice 2018,
- Affectation des Résultats,
- Renouvellement du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

Monsieur Le Président prend alors la parole pour donner lecture de son rapport moral pour l'exercice 2018. Puis il donne la parole à Daniel Taulelle pour la lecture du rapport financier et à Monsieur Jacques Rubini pour la lecture de son rapport d'audit.

Une discussion s'en suit avec les membres de l'assemblée, puis personne ne demandant plus la parole, Monsieur Le Président met aux voix les résolutions suivantes.

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- du rapport moral de Monsieur Alain Ménez Président,
- du rapport de Monsieur Daniel Taulelle, Trésorier,
- et du rapport de Monsieur Jacques Rubini, Auditeur,

en prend acte et approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels que présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte :

- du rapport du Président sur la présentation du FCRA,
- du rapport d'activité des responsables d'Antenne,

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir constaté que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018, fait apparaître une perte de 9 535 euros décide de l'affecter pour son intégralité au poste « Report à nouveau ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer en qualité d'administrateurs :

- Madame Mireille Beaufils-Moll
Demeurant à Villeneuve du Paréage (09100) Lieudit Le Garret

- Madame Jacqueline Bourbousson
Demeurant à La Tronche (38700) 4 chemin André Didier

- Monsieur Christian Boyer
Demeurant à Brissac (34190) 3, rue de Ricordetta

- Madame Nicole Dreau
Demeurant à Castries (34160) 1 impasse de la pierre bleue

- Madame Nathalie Gaudin
Demeurant à Montpellier (34000) 20 bis rue de Claret

- Madame Nadine Koch
Demeurant à Jacou (34830) 12 avenue Pierre de Coubertin

- Madame Roselyne Lebas
Demeurant à Saint Saturnin Les Avignon (84540) 100 bd du 11 novembre

- Monsieur Alain Ménez
Demeurant à Grenoble (38000) 12 place Paul Mistral

- Monsieur François Ménez
Demeurant à Paris (75015) 129 bd de Grenelle

- Monsieur Denis Michel
Demeurant à Paris (75015) 106, bd de Grenelle

- Madame Chantal Novara
Demeurant à Lattes (34970) 3, rue des genêts

- Monsieur Daniel Taulelle
Demeurant à Jacou (34830) 30, rue du Puits

- Madame Sylvie Taulelle
Demeurant à Jacou (34830) 30, rue du Puits

Conformément à l'article 12 des statuts, tous les administrateurs sont nommés pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à se tenir au cours de l'année 2022.

Chacun des administrateurs remercie l'assemblée et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Président, désigne les administrateurs ci-après en qualité de :

✓Madame Nathalie Gaudin

Demeurant à Montpellier (34070) 20 bis rue du Claret

Administrateur nommée à ces fonctions par la présente Assemblée Générale à la quatrième résolution ci-avant

- Administrateur pour la gestion des prélèvements dans « Collectonline »
- Utilisateur pour la gestion des comptes dans « Coop@accés »
- Mandataire pour le compte de « Coop@accés » 08011654372

✓Monsieur Denis Michel

Demeurant à Paris (75015) 106, Bd de Grenelle

Administrateur nommé à ces fonctions par la présente Assemblée Générale à la quatrième résolution ci-avant

- Administrateur pour la gestion des prélèvements dans « Collectonline »
- Utilisateur pour la gestion des comptes dans « Coop@accés »
- Mandataire pour les comptes de Coop@accés : 08011653968 et 08021921622

✓Monsieur Daniel Taulelle

Demeurant à Jacou (34830) 30, rue du Puits

Administrateur nommé à ces fonctions par la présente Assemblée Générale à la quatrième résolution ci-avant

- Administrateur pour la gestion des comptes dans « Coop@accés »
en remplacement de Madame Michèle Leichel devenant Utilisateur

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur Alain Ménez, Président, par Monsieur Daniel Taulelle, scrutateur et par Madame Jacqueline Bourbousson, Secrétaire.

Alain Ménez
Président

Daniel Taulelle
Scrutateur

Jacqueline Bourbousson
Secrétaire